

2018-2019

Ganvié (Bénin)

Mandant

Agence Française de Développement

Bénéficiaire

Agence Nationale de Promotion du Tourisme
(ANPT)

Missions

Diagnostic et orientations d'aménagement
Identification du programme
d'investissements
Évaluation environnementale et sociale du
programme (CGES et CPR)

Financement

Initiative CICLIA - Agence Française de
Développement

Montant

247'574 euros HT

70'780 euros HT (part Urbaplan)

Partenaires

ARTELIA (Chef de file), IRD et ALLNEXT

Experts mobilisés

Jean GRANJUX (Chef de mission)
Benoît CHALIGNE (urbaniste, en charge de
l'élaboration du CGES et du CPR)
Aurélien BARBIER (appui cartographique)

Contact client

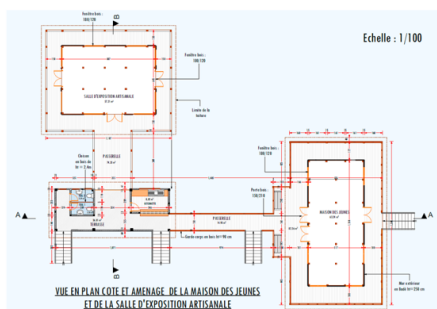
Simon BROCHUT, chef de projet VIL,
Agence Française de Développement -
brochuts@afd.fr



Haut-gauche : zone d'aménagement de la maison
des jeunes et de l'artisanat

Bas-gauche : plan-masse de l'aménagement
proposé

Droite : coupe de l'aménagement proposé



Le Programme "Réinventer la cité lacustre de Ganvié" a été labellisé par le Gouvernement Béninois dans le cadre du Plan d'Actions Gouvernemental (PAG) initié par le Chef de l'État, qui se décline en 45 projets d'envergure répartis dans 9 secteurs clé de l'économie du pays. Par ce projet, l'objectif affiché du Gouvernement est de contribuer à la promotion touristique de ce site singulier, tout en améliorant les conditions de vie des populations qui y résident.

L'Agence Nationale de la Promotion Touristique (ANPT) a développé un large programme d'actions, mêlant projets d'infrastructures et de superstructures, projets d'amélioration de l'habitat et des services essentiels, projets de mise en valeur touristique et de développement économique.

Le Groupement ARTELIA - URBAPLAN - IRD - ALLNEXT a été mandaté par l'AFD pour réaliser une étude complémentaire de faisabilité de ce programme d'actions. L'objectif était de pouvoir identifier, à hauteur de 40 millions d'Euros, des investissements orientés sur la problématique du changement climatique et pouvant être financés sur le fonds de l'initiative CICLIA (*Cities and Climate change in Sub-Saharan Africa Initiative*).

Outre les investissements, cette étude a visé à identifier les conditions de réussite et les modalités de mise en œuvre de ce programme. Elle propose un montage opérationnel garantissant la pleine implication des bénéficiaires directs des opérations, notamment les communes d'Abomey-Calavi et de Sô-Ava, mais aussi des populations et des opérateurs locaux (guides, piroguiers, commerçants, pêcheurs, etc.). Enfin, l'étude a permis de se pencher sur des problématique à plus long terme liées à la préservation du système lacustre du Lac Nokoué.

Dans le cadre de ce Groupement, Urbaplan a été spécifiquement chargé de mener le diagnostic technique et de confirmer les investissements à réaliser, ainsi que de réaliser l'évaluation environnementale et sociale des sous-projets.

